



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : sous-préfectures

Question écrite n° 62667

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'importance que revêt pour l'arrondissement de Vouziers la nomination la plus rapide possible d'un nouveau sous-préfet. L'intérim sera assuré par M. le sous-préfet de Rethel, qui devra ainsi gérer l'arrondissement de Rethel qui compte 101 communes et 36 623 habitants (population légale 2014) mais également l'arrondissement de Vouziers, qui compte 123 communes et 22 398 habitants (population légale 2014). Enfin la sous-préfecture de Vouziers joue un rôle majeur auprès des collectivités locales et des usagers qui ont recours à ce service public. La présence d'un représentant de l'État est de ce fait d'autant plus nécessaire sur ce territoire rural. Il sollicite donc la nomination dans les meilleurs délais possibles d'un nouveau sous-préfet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62667

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6606

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)